RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Première circonscription (Le Puy-Sud - Yssingeaux)

Candidature : **Paul ANTIER**
Suppléant : Madame Marie KAEPPELIN



Mesdames et Chers Electeurs,

Candidat dans la circonscription Le Puy-Sud - Yssingeaux, mon choix a été guidé par le seul fait que seul je suis demeuré le représentant de cette région depuis 1936, la confiance des électeurs m'y faisant succéder à mon père.

Adversaire du cumul des mandats, j'ai volontairement renoncé à la mairie de Laussonne et au Conseil Général, estimant que des amis sûrs étaient en mesure d'assumer cette charge, le député devant se tenir au-dessus des questions particulières pour demeurer le défenseur et l'arbitre désintéressé de toutes les communes et des cantons, sans distinction ni préférence.

Secrétaire général du Parti Agraire, entré au Parlement en 1936, fondateur du Parti Paysan, je fus le premier dans la vie politique française à considérer comme un honneur de porter l'étiquette paysanne sous laquelle je fis élire pour la première fois mon ami Jean DESHORS en 1945.

Par votre vote massif lors du référendum, vous avez manifesté votre volonté de voir cesser les errements dont la persistance et le renouvellement ont conduit notre pays à la limite de la catastrophe financière et de la guerre civile. Le scrutin du 23 novembre plus encore que le référendum sera déterminant pour l'avenir. Il n'est certes pas que le problème paysan qui doive retenir l'attention du parlementaire et l'ensemble des citoyens de toute condition doit pouvoir bénéficier des mesures que vous attendez du régime nouveau.

MAIS IL SERAIT VAIN D'ESPERER EDIFIER UNE FRANCE PROSPERE SUR LA MISERE PAYSANNE CAR NOTRE PAYS EST A VOCATION AGRICOLE.

Notre région est essentiellement rurale, la prospérité de l'industrie et du commerce y est intimement liée comme partout au pouvoir d'achat des paysans.

La production agricole française représente 1/3 de la production nationale totale, autant que toutes les grandes productions industrielles de base. La population rurale constitue 45 % de la population totale du pays. L'agriculture est la plus sûre et la meilleure cliente du commerce et de l'industrie car elle consomme et achète au prix de détail contrairement aux marchés d'exportation et elle pourrait, sans importations étrangères, être la première activité exportatrice fournissant les devises à l'industrie. Mais les paysans constituant le 1/3 de la population active ne reçoivent pour leur travail, leurs investissements et leurs risques, que le 1/8ᵉ du revenu national. Ils sont brimés par des lois économiques et sociales injustes, traités en citoyens de seconde zone et ruinés par des importations de choc. CETTE SITUATION EST A LA FOIS INTOLERABLE ET PREJUDICIABLE A L'INTERET NATIONAL. C'est en fonction de l'impérieuse nécessité de modifier profondément cet état de choses que sera orientée la politique que je vous propose de soutenir.

PAYSANS, c'est à l'action de notre groupe paysan que vous devez :

Revalorisation des prix agricoles atteignant 30 % que j'ai obtenue en 1951 étant ministre de l'agriculture. Je n'ai pas hésité alors à démissionner pour appuyer les revendications de vos organismes professionnels.

Baisse de 15 % sur le matériel agricole, extension de l'allocation de la mère au foyer aux familles d'exploitants, fonds national vieillesse et amélioration des retraites. Organisation du marché de la viande et du lait. Indexation des prix agricoles. VOUS OBTIENDREZ BIEN DAVANTAGE SI VOUS ENVOYEZ DAVANTAGE DE PAYSANS AU PARLEMENT.

COMMERÇANTS ET ARTISANS, vous bénéficierez de cette politique car la vie et la prospérité de vos entreprises sont liées à la condition paysanne. Mais écrasés par la fiscalité qui fait de vous des collecteurs d'impôts, vous ne serez pas oubliés dans la protection de cette communauté rurale dont vous faites partie et que je m'engage à défendre comme il convient. Grâce à mon action concertée avec vos représentants et pour laquelle j'ai été violemment attaqué, vous avez obtenu une amélioration du forfait et les abattements à la base. Je m'attacherai à poursuivre cette action et à obtenir une véritable réforme fiscale supprimant l'impôt déclaratif, taxant seulement les produits à la base et réformant le régime des patentes.

VOUS CESSEREZ D'ETRE DES PERCEPTEURS INVOLONTAIRES, RESPONSABLES ET SANCTIONNES, EN M'ACCORDANT VOTRE APPUI MASSIF POUR LA POURSUITE DE CETTE ACTION.

POUR TOUS une politique sociale donnant à chacun la possibilité de vivre librement du fruit de son travail dans la dignité matérielle et morale, une protection sociale identique, une retraite vieillesse nationale décente et égale pour tous au même âge, la revalorisation et le maintien des revenus des petits rentiers, la sauvegarde des droits des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre qui ont des droits sur nous. Politique du logement et d'habitat rural.

Enfin, tous les citoyens constituant la communauté rurale ont le devoir, dans leur propre intérêt de soutenir la politique que je n'ai jamais manqué de poursuivre pour la stabilité monétaire la protection de l'épargne, **LA DEFENSE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE**, paysanne ou artisanale

La protection de la famille et de ses prérogatives a été et sera mon souci permanent, profondément attaché par conviction personnelle et par tradition familiale à la cause religieuse et à la défense de l'enseignement libre qui seul permet à la famille le contrôle effectif et le choix de l'éducation de l'enfant qui est l'une des libertés humaines que je considère comme essentielle.

SUR LE PLAN EXTERIEUR mon passé garantit que je m'attacherai au maintien de l'unité de la communauté de la Métropole et des territoires d'Outre-Mer, condition primordiale de l'autorité mondiale et de la puissance de la France.

PROFONDEMENT ATTACHE A LA PAIX, je crois devoir faire confiance au Général de Gaulle pour en assurer le maintien.

Premier parlementaire ayant rejoint le Général de Gaulle dès 1940, il me sera possible de soutenir auprès de lui, mieux que quiconque, l'ensemble de vos intérêts.

MAIS SEULE, L'UNITE D'ACTION DE TOUS LES RURAUX QUI CONSTITUENT LA MAJORITE DE CE DEPARTEMENT PERMETTRA UNE ŒUVRE EFFICACE CONSTRUCTIVE.

Une femme éminente dont l'œuvre municipale et l'action sociale sont connues de tous, Madame Marie **KAEPPELIN**, maire d'Yssingeaux, Chevalier de la Légion d'Honneur, a accepté spontanément de m'apporter sa caution auprès des électeurs, en figurant auprès de moi comme remplaçant éventuel et je tiens à la remercier de cette preuve de confiance qui m'a été particulièrement sensible.

Je dédaigne les étiquettes qui trop souvent, sous le couvert d'indépendance, dissimulent une servitude à laquelle j'ai toujours refusé de me soumettre.

L'investiture paysanne donnée à Paul **ANTIER** et Jean **DESHORS** est la seule qui compte pour nous, car c'est avec les autres que l'on vous a toujours trompés dans le passé.

Le 23 novembre en me renouvelant votre confiance pour une politique paysanne et rurale d'ordre et de paix, restituant à l'Etat ses seules et nécessaires tâches d'administrateur et d'arbitre, vous voterez « oui » comme au référendum.

"OUI" pour PAUL ANTIER

Candidat paysan indépendant d'action rurale, artisanale et sociale.

Premier parlementaire ayant rejoint le Général de Gaulle en 1940.

Ce sont tous les ruraux et paysans de France qui vous le demandent.

Le Puy. - Imp. « L'Eveil ».